

Evaluation environnementale de l'étang Grand-Truge

1. Description du site de la Bresse Jurassienne Nord (états des lieux issus du DOCOB)

Le site Natura 2000 Bresse Jurassienne Nord (numéros FR 4312008 et FR4301306) compte près de 9000 hectares. Il se situe à la fois sur le département du Jura, département ayant le réseau Natura 2000 le plus vaste de la région Franche-Comté, et sur le département de Saône et Loire en région Bourgogne.



HABITATS ET ESPECES AYANT JUSTIFIES LA DISIGNATION DU SITE

Les **26 habitats d'intérêt communautaire recensés actuellement sur le site** recouvrent près de 1240 ha. Les habitats d'intérêt communautaire sont répartis entre les **milieux forestiers, les formations herbacées et la végétation liée aux étangs**. Au bord de ces derniers, se développent les gazons amphibies, habitats très spécialisés qui accueillent de nombreuses espèces rares dont la marsilée à quatre feuilles qui figure à l'annexe II de la directive 92/43. En parallèle, la gestion traditionnelle des étangs et la mise en assec de ceux-ci permettent l'installation de plusieurs groupements de plantes annuelles hygrophiles sur les bords. Ils abritent, eux aussi, un grand nombre d'espèces d'intérêt régional ou local. La typicité floristique de ces habitats est aujourd'hui globalement favorable pour les gazons amphibies et « défavorable inadéquat » (état moyen) pour les groupements d'assec. **L'eutrophisation, la modification du système hydrique ou l'arrêt des pratiques traditionnelles de vidange ainsi que l'ombrage et l'accentuation des berges constituent les principales menaces pour ces milieux.**

Par ailleurs, les zones humides de la Bresse Jurassienne Nord présentent une **diversité de biotopes suffisamment importante pour accueillir des espèces aussi variées** que le chabot, l'agrion de mercure, le damier de la succise, le cuivré des marais et le triton crêté, espèces référencées à l'annexe II de la directive 92/43. En plus d'une **flore typique et caractéristique, les étangs de Bresse constituent un site exceptionnel de nidification et d'étape pour l'avifaune**. Deux espèces habitant les roselières sont particulièrement remarquables. La Bresse regroupe en effet 80% des effectifs régionaux de Héron pourpré, on dénombre sur le site une trentaine de couples nicheurs. Le site est aussi le bastion franc-comtois d'un autre héron, de petite taille, le Blongios nain, espèce très menacée sur le plan national (300 couples estimés en France). Le site abriterait 12 à 16 couples. Autre espèce d'intérêt européen, le Busard des roseaux niche au niveau de certains plans d'eau comme l'étang du Meix ou l'étang Rouge. Il faut encore mentionner le grand nombre d'oiseaux migrateurs et ceux de la directive 79/409 telles que le busard Saint-Martin, le martin pêcheur et la marouette ponctuée qui trouvent dans la végétation associée aux étangs un abri pour hiverner, se nourrir et se reproduire.

Au sein des habitats herbacés, les prairies mésophiles et mésohygrophiles dominent largement en terme de surface. Elles se développent surtout dans le contexte alluvial de la vallée de la Brenne et de l'Orain. 5 habitats de mégaphorbiaie et d'ourlet ont également été identifiés sur le site. Souvent en situation d'écotone, ces formations offrent un refuge pour la faune et contiennent parfois des plantes rares comme l'euphorbe des marais ou la gesse sans vrille. On retrouve également comme espèces emblématiques des milieux ouverts la pie-grièche écorcheur et l'alouette lulu. Ces différentes prairies et mégaphorbiaies présentent un état de conservation moyen principalement dû à l'artificialisation l'intensification et l'hypertrophie des milieux. Ces facteurs de dégradation dépendent souvent les uns des autres et s'inscrivent dans le contexte agricole général du site où une grande partie des milieux ouverts est dominé par les cultures, les prairies artificielles ou les prairies pâturées intensivement. De plus, une tendance au retournement de certaines prairies naturelles augmente sensiblement depuis les 10 dernières années ce qui diminue considérablement les habitats préférentiels de nombreuses espèces d'intérêt communautaire.

Parmi les habitats forestiers, les forêts d'aulnes et de frênes ainsi que les saulaies occupent les dépressions humides ou les bords de rivières. Ces milieux, classés prioritaires dans l'annexe I de la directive 92/43, sont particulièrement sensibles et ont fortement régressé suite aux travaux hydrauliques opérés par l'homme (rectification de cours d'eau, drainage...). Ils appartiennent au cortège d'habitats humides qui font la richesse du site de la Bresse Jurassienne Nord. Les hêtraies neutrophiles ou acidiclinales se développent sur sol limoneux et épais avec une bonne réserve hydrique. Quant aux chênaies neutrophiles et acidiclinales, elles se partagent les sols les plus ressuyés. Ces forêts abritent un grand nombre d'oiseaux de l'annexe I de la directive 74/409 comme le pic mar, le pic noir, le pic cendré, la cigogne noire, la bondrée apivore et le milan noir.

Il convient également de mentionner les batraciens. L'humidité constante, l'imbrication étroite des milieux aquatiques et forestiers, la présence de prairies sont autant de facteurs propices à leur reproduction ; **la Bresse constitue ainsi un réservoir batracologique très important.** Au sein de ce peuplement, il faut signaler la présence de la Rainette verte, de la Grenouille agile associées au Lézard vivipare et à la Couleuvre verte et jaune, toutes ces espèces étant protégées dans les différents pays européens.

D'autre part, certains vieux chênes présents sur le site abritent le Grand Capricorne. Ce coléoptère dont la larve est xylophage, est lui aussi inscrit à la Directive Habitats en annexe 2. L'état de conservation général des peuplements forestiers s'avère être moyen principalement à cause d'une gestion sylvicole parfois intensive. De nombreuses plantations sont également observées sur le site : résineux, chêne rouge et robinier faux acacia. De plus, ces deux dernières espèces se révèlent être envahissantes.



ENJEUX ET OBJECTIFS LIÉS A CES MILIEUX

Objectifs et enjeux liés aux milieux ouverts

Les milieux ouverts sont caractérisés par différents types d'habitats, ayant tous un lien étroit avec l'activité agropastorale du site. Bien que ce type de milieux soit pour la majorité issue de pratiques liées à l'agriculture, c'est aujourd'hui cette même activité qui doit être mise en œuvre de façon raisonnée afin de préserver les habitats d'intérêt communautaires prairiaux. Outre leur intérêt en termes de diversité floristique que peut représenter les différentes prairies mésophiles du site (fauchées ou pâturées) ou les mégaphorbiaies et ourlets, ces milieux sont des biotopes essentiels pour de très nombreuses espèces faunistiques, allant des invertébrés aux mammifères. C'est pourquoi il apparaît essentiel de contrer certaines tendances qui tendent vers une artificialisation, intensification et hypertrophie des milieux, en encourageant à la préservation durable des habitats prairiaux via une gestion respectueuse. De plus, la diversité biologique passe aussi par la diversité des différents éléments paysagers. Ainsi, la volonté des acteurs du territoire à pour objectif de maintenir le paysage favorable à la conservation des habitats d'espèces agropastorales et de leur biodiversité (ex : lutter contre le retournement des prairies naturelles). Il paraît également nécessaire de renforcer la structuration de ce dernier par un réseau linéaire important et varié (haie, lisière, bocage...) qui sera profitable à de nombreuses espèces présentes et de préserver des zones humides présentes en milieu ouvert.

Objectifs et enjeux liés aux milieux forestiers

Les milieux forestiers bressans font apparaître une diversité de peuplements très importante. Il est ainsi nécessaire de maintenir et restaurer ces forêts en maintenant et en renforçant la naturalité de ces milieux (maintenir les ripisylves, favoriser un réseau de corridors diversifié...). Il convient également de préserver les milieux forestiers en favorisant une gestion durable de ces derniers, en lien avec leur état de conservation. La pérennité des forêts bressanes ne doit donc pas être impactée par leur gestion. C'est pourquoi les mélanges d'essences, la régénération naturelle ou encore une adaptation raisonnée des systèmes d'exploitation sont apparus comme des objectifs essentiels au maintien de la biodiversité de ces milieux. Les acteurs locaux ont également pour volonté d'optimiser le potentiel de ces milieux et de favoriser la reproduction des espèces liées. Ceci passe par exemple par la conservation de forêts mûres, présentant des îlots de sénescence et une mosaïque d'habitat importante.

Objectifs et enjeux liés aux milieux aquatiques

La Bresse Jurassienne Nord tient l'une de ses particularités de par le nombre très important d'étangs qui le composent. Malgré une tendance vers l'abandon d'usage ancestral de ces derniers, le secteur conserve une activité piscicole professionnelle importante. Le mode de gestion élaboré par les pisciculteurs du site de par la mise en assec régulière des plans d'eau, reste très bénéfique à certains cortèges floristiques rares (gazons amphibies par exemple). De plus, les ceintures végétales associées aux étangs représentent, outre leur diversité floristique remarquable, les milieux de nidification de très nombreuses espèces faunistiques, dont notamment les oiseaux. L'objectif est ainsi de soutenir une gestion piscicole favorable à la biodiversité, en garantissant la conservation des habitats d'intérêt communautaire liés aux étangs. Il faut également porter une attention particulière pour sensibiliser l'ensemble des propriétaires d'étangs (non professionnel) à une gestion écologique respectueuse. Enfin, il apparaît indispensable de garantir et d'améliorer la qualité des eaux du site, notamment en favorisant des pratiques culturales à proximité des cours d'eau, respectueuses de l'environnement.

2. Récapitulatif des enjeux écologiques (sources : DOCOB Bresse Jurassienne Nord et fiches Natura 2000 des sites)

2.1 Dans le site Natura 2000 de la Bresse Jurassienne Nord

Habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe 1 de la Directive 92/43

Le milieu forestier, recouvrant près de 58% de la surface, est l'habitat le mieux représenté sur le site. Sur les 1200 ha forestiers cartographiés, 9 habitats d'intérêt communautaire ont été recensés et occupent près de 74% de cette surface. Les espèces sont précédées par un code (**en gras**) correspondant au code européen Natura 2000 de l'habitat naturel :

91 EO* Forêts de frênes et d'aulnes des ruisselets et des sources (2%)

91 EO-1* Forêts galeries de saules blancs (0.2%)

91 EO-8* Forêts de frênes et d'aulnes à laiches (3%)

91 EO-11* Bois de frênes et d'aulnes à hautes herbes (1.5%)

9110-1 Hêtraies collinéennes à Luzule (0.6%)

9130-6 Hêtraies neutrophiles (45%)

9130-4 Hêtraies à mélique (4%)

9160-2 Chênaies neutrophiles du Stellario-Carpinetum (2%)

9160-3 Chênaies acidiclinales du Stellario-Carpinetum (22%)

Les milieux agricoles composés de cultures, jachères, prairies et pâturages s'étendent sur 33% du site. Toutefois, en raison d'une dominance des cultures annuelles, prairies artificielles et prairies pâturées intensivement, la proportion d'habitats d'intérêt communautaire parmi ceux-ci reste modeste. Le nombre d'habitats communautaires est en revanche important avec 8 milieux inventoriés :

6210-17(*) Pelouse mésophile acidiline collinéenne à danthonie décombante et brachypode penné (0.01%)

6430-1 Mégaphorbiaie riveraine mésotrophe collinéenne à Scirpe des bois (0.02%)

6430-4 Mégaphorbiaie eutrophe à grande ortie et liseron des haies (0.2%)

6430-6 Ourlet nitrophile à sureau yèble (0.02%)

6430-6 Ourlet nitrophile à ronce bleuâtre et laîche hérissée (0.001%)

6510-4 Prairie pâturée collinéenne, mésophile à mésohygrophile à colchique et fétuque des prés (5%)

6510-6 Prairie mésophile basicline fauchée, mésotrophe à mésoeutrophe à gaillet vrai et trèfle rampant (0.1%)

6510-7 Prairie fauchée mésophile, basicline et eutrophe à berce spondyle et brome mou (0.05%)

C'est sans doute le réseau d'étangs et les zones humides associées qui font la plus grande richesse du site. Les plans d'eau représentent en effet 7% de la surface. Les gazons vivaces amphibies, les associations de plantes

annuelles hygrophiles sur sols mésotrophes et sur sols limoneux ou argileux constituent les habitats d'intérêt communautaires liés aux étangs :

- 3130-2** Gazon vivace amphibie oligotrophe de bords d'étangs ludwigie des marais (0.03%)
- 3130-2** Gazon vivace amphibie oligotrophe de bords d'étangs à marsilée à quatre feuilles (<0.001%)
- 3130-2** Gazon vivace amphibie oligotrophe de bords d'étangs à héléocharis épingle
- 3130-3** Association de plantes annuelles hygrophiles des sols mésotrophes argileux à jonc des crapauds (0.005%)
- 3130-3** Association de plantes annuelles hygrophiles des sols mésotrophes à souchet brun-noirâtre (0.005%)
- 3130-3** Association de plantes annuelles hygrophiles des sols mésotrophes à gnaphaie des marais (0.007%)
- 3130-3** Association de plantes annuelles hygrophiles des sols mésotrophes à Lindernie couchée et héléocharis ovale (0.1%)
- 3130-3** Association de plantes annuelles hygrophiles des sols mésotrophes à héléocharis ovale et laïche de Bohème (1%)
- 3270-1** Association de plantes annuelles estivales hygrophiles et nitrophiles des sols limoneux ou argileux à renouée poivre-d'eau et bident triparti (0.9%)

Espèces d'intérêt communautaire de l'annexe II de la Directive 92/43

Les espèces végétales :

- 1428** La Marsilée à quatre feuilles, le Trèfle des marais (*Marsilea quadrifolia*)

Les espèces animales :

- 1044** L'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercurialae*)
- 1088** Le Grand Capricorne (*Cerambyx cerdo*)
- 1065** Damier de la succise (*Euphydryas aurinia*)
- 1060** Cuivré des marais (*Lycaena dispar*)
- 1192** Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*)
- 1166** Triton crêté (*Triturus cristatus*)
- 1163** Le Chabot (*Cottus gobio*)

Espèces d'oiseaux de l'annexe I de la Directive 79/409 :

Espèces nicheuses

- | | |
|---|--|
| A085 Autour des palombes (<i>Accipiter gentilis</i>) | A119 Marouette ponctuée (<i>Porzana porzana</i>) |
| A002 Blongios nain (<i>Ixobrychus minutus</i>) | A229 Martin pêcheur d'Europe (<i>Alcedo atthis</i>) |
| A029 Héron pourpré (<i>Ardea purpurea</i>) | A234 Pic cendré (<i>Picus canus</i>) |
| A030 Cigogne noire (<i>Ciconia nigra</i>) | A236 Pic noir (<i>Dryocopus martius</i>) |
| A072 Bondrée apivore (<i>Pernis apivorus</i>) | A238 Pic mar (<i>Dendrocopus medius</i>) |
| A073 Milan noir (<i>Milvus migrans</i>) | A246 Alouette lulu (<i>Lullula arborea</i>) |
| A074 Milan royal (<i>Milvus milvus</i>) | A272 Gorgebleue à miroir (<i>Luscinia svecica</i>) |
| A081 Busard des roseaux (<i>Circus aeruginosus</i>) | A338 Pie-grièche écorcheur (<i>Lanius collurio</i>) |
| A082 Busard Saint-Martin (<i>Circus cyaneus</i>) | |

Espèces hivernantes de l'annexe 1

- A027** Grande aigrette (*Ardea alba*)

Espèces nicheuses migratrices hors annexe 1

- | | |
|--|---|
| A051 Canard chipeau (<i>Anas strepera</i>) | A118 Râle d'eau (<i>Rallus aquaticus</i>) |
| A055 Sarcelle d'été (<i>Anas querquedula</i>) | A160 Courlis cendré (<i>Numenius arquata</i>) |
| A056 Canard souchet (<i>Anas clypeata</i>) | A099 Faucon hobereau (<i>Falco subbueta</i>) |
| A052 Sarcelle d'hiver (<i>Anas crecca</i>) | A142 Vanneau huppé (<i>Vanellus vanellus</i>) |
| A058 Nette rousse (<i>Netta rufina</i>) | A341 Pie-grièche à tête rousse (<i>Lanius senator</i>) |
| A059 Fuligule milouin (<i>Aythya ferina</i>) | A275 Tarier des prés (<i>Saxicola rubetra</i>) |
| A061 Fuligule morillon (<i>Aythya fuligula</i>) | A298 Rousserolle turdoïde (<i>Acrocephalus arundinaceus</i>) |

2.2 Au niveau du site d'étude : L'étang Grand-Truge

Le récapitulatif des enjeux écologiques sur le site de l'étang Grand-Truge, a été réalisé au regard du plan de gestion du site des étangs Bourgeois (2008-2012). A cette occasion, nous nous sommes appuyés sur les relevés phytosociologiques ayant permis de dresser la liste des différents habitats présents sur le site ; et sur les inventaires qualitatifs obtenus pour les différents groupes d'espèces. L'état des lieux c'est également fait au regard des éléments fournis par le Document d'Objectif Bresse Jurassienne Nord et les données bibliographiques issues des études ZNIEFF dont les fiches sont disponibles.

Habitats naturels d'intérêt communautaire présents dans le site d'étude

La cartographie des habitats d'intérêt communautaire a été réalisée sur le site de l'étang Grand-Truge, dans le cadre de l'élaboration du Document d'Objectif Bresse Jurassienne Nord. Ainsi, nous retrouvons sur le site :

[\(Carte des habitats d'intérêt communautaire Natura 2000 Bresse Jurassienne Nord, présentée dans les pièces annexes\)](#)

91 E0* Les forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (habitat communautaire prioritaire). Cette végétation forestière des sols mouillés est dominée par l'Aulne glutineux et le Frêne commun. On rencontre parfois dans la strate arborescente du Tremble. C'est un habitat ponctuel ou à développement linéaire, occupant généralement de faibles surfaces. Ce groupement s'installe au niveau des sources, des ruisselets, de petits cours d'eau intra-forestiers, voir de fossés ou de collecteurs de drainage. Il s'agit d'un type d'habitat résiduel ayant fortement régressé du fait des pratiques anthropiques. Il joue également un rôle fondamental dans la fixation des berges et sur le plan paysager. L'intérêt patrimonial est donc élevé (source : DOCOB).

9160 Les chênaies pédonculées ou Chênaies-Charmaies sub-atlantiques et médio-européennes du *Carpinion betuli*. Ces chênaies pédonculées sont installées sur des sols bien alimentés en eau, en général toute l'année. Ce type d'habitat est assez fréquent en Franche-Comté et en bon état de conservation (source : DOCOB).

9130 Les hêtraies de l'*Asperulo-Fagetum*. Il s'agit de hêtraies installées sur des sols riches en calcaire. Habitat représentatif et largement répandu dans le Jura, il se rencontre avec une grande fréquence de l'Aspérule odorante (*Galium odoratum*) et de la Mélisque uniflore (*Melica uniflora*). Cet habitat potentiel est majoritaire sur le site car il correspond aux stations sans contrainte édaphique : peu ou pas hydromorphe, peu acide. C'est un habitat forestier avec de bonnes potentialités de production, reconnu en bon état de conservation (source : DOCOB).

Espèces d'intérêt communautaire présentes dans le site d'étude

Le tableau ci-dessous synthétise les espèces d'intérêts communautaires présentes sur l'étang Grand-Truge.

Sont également prises en compte, les principales espèces déterminantes pour le site Natura 2000, non inventoriées, mais qui sont susceptibles de parcourir l'ensemble du site d'intérêt communautaire (notamment pour les oiseaux) ou d'être présents dans les sites voisins.

Espèces d'intérêt communautaire inventoriées sur le site de l'étang Grand-Truge	Espèces ayant justifiées la désignation du site Natura 2000 (non inventoriés mais à prendre en compte)
<p><u>Amphibiens :</u> Grenouille de lessona Grenouille rousse Grenouille verte Rainette verte</p> <p><u>Oiseaux :</u> Aigrette garzette Balbuzard pêcheur Blongios nain Butor étoilé Cigogne noire Fuligule milouin Grande aigrette Héron pourpré Pie grièche écorcheur Pic noir Pic mar Pic cendré</p>	<p><u>Amphibiens :</u> Sonneur à ventre jaune, Triton crêté</p> <p><u>Odonates :</u> Agrion de mercure</p> <p><u>Oiseaux :</u> Alouette lulu Autour des palombes Bondrée apivore Busard des roseaux Busard saint martin Faucon hobereau Fuligule morillon Gorgebleue à miroir Marouette ponctuée Martin pêcheur d'Europe Milan noir Milan royal Rousserolle turdoïde</p> <p><u>Lépidoptères :</u> Cuivré des marais, Damier de la Succise</p> <p><u>Poissons :</u> Chabot</p> <p><u>Insectes :</u> Grand capricorne</p> <p><u>Espèces végétales :</u> Marsilée à quatre feuilles</p>

3. Analyse de l'incidence probable des travaux sur les espèces et habitats qui ont conduit à désigner les sites Natura 2000

Les tableaux qui suivent présentent pour chaque espèce et chaque habitat qui a conduit à désigner les sites Natura 2000, une analyse de l'incidence probable des travaux envisagés ; sur l'habitat seul, l'habitat de l'espèce et les individus de l'espèce. On été prises en compte les espèces d'intérêts communautaires identifiées sur le site au cours des inventaires, de même que toutes les espèces communautaires susceptibles de parcourir l'ensemble du site Natura 2000, ou d'être présent dans les sites voisins.

Cette analyse c'est faite au regard :

- Du Document d'Objectif Bresse Jurassienne Nord
- Du Cahier d'habitat Natura 2000 => Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire
 - o Habitats forestiers – Tome I
 - o Espèces animales – Tome 7
 - o Espèces végétales – Tome 6
- Des données issues des études ZNIEFF et Natura 2000 dont les fiches sont consultables sur internet
- De la [carte des habitats potentiels des espèces d'intérêt communautaire Natura 2000 Bresse Jurassienne Nord, présentée dans les pièces annexes](#)

